

2.2.4 Piloter un système de reporting RSE

Le pilotage et la communication des performances de durabilité de la SODECI ont progressivement structuré le développement d'un système de reporting. Celui-ci repose principalement sur :

- > *L'administration de 354 indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux répartis au sein des différentes fonctions de l'entreprise ;*
- > *La publication d'un rapport de développement durable annuel communiquant la performance extra-financière de la SODECI ;*
- > *La collaboration des propriétaires de ces indicateurs, tout aussi bien dans la transmission des données que lors des phases de rédaction du rapport de développement durable.*

La SODECI s'est très tôt engagée dans l'informatisation, la digitalisation de réseau de distribution et de son système d'exploitation. Cette culture lui a permis d'isoler des indicateurs de suivi de ses enjeux de service public et de gestion de ses ressources humaines et, sous l'impulsion de son actionnaire principal, le groupe Eranove, de publier en 2013 son premier rapport de développement durable.

Cette démarche fut confortée par l'adoption de la loi ivoirienne N°2014-390 dite loi d'orientation du développement durable, promouvant l'adoption d'une démarche RSE en entreprise et la publication d'un rapport annuel de développement durable. Soucieuse de s'inspirer des standards internationaux en matière de RSE, la SODECI continue de faire évoluer son système de reporting en tenant compte de l'évolution :

- > *Des exigences de droit ivoirien ; notamment en matière de droit social où la novation du code du travail conduit à l'application de nouveaux textes ;*
- > *Des exigences de déclaration extra-financière applicables à son actionnaire principal ; avec la transposition en France de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2017 - relative à la publication d'informations sociales et environnementales ;*
- > *Proposition du renforcement de la gouvernance RSE par la Sous-Direction RSE-QSE faite à la Direction Générale, dans le but de prendre en compte toutes les problématiques environnementales, notamment le déploiement à venir d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) ;*
- > *Des lignes directrices du GRI (Globale Reporting Initiative).*

2.2.5 Renforcer nos exigences éthiques

L'éthique devient plus que jamais une composante du management de notre entreprise. En effet, la SODECI fait de la démarche éthique et de la lutte contre la corruption, une priorité.

Au cours de l'année 2020, la SODECI a renouvelé son Comité Éthique composé de :

Un Président ;
Un vice- Président et son adjoint ;
Un secrétaire.
Un comité élargi de 153 membres